



saint-sulpice-le-guérétois

LE : 18 mars 2020

information

CORONAVIRUS

2019 n-Cov

Informations communales

Le Maire de Saint-Sulpice-le-Guérétois vous informe des mesures prises par la commune pendant l'épidémie de coronavirus.

FERMETURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

En raison des mesures de confinement, l'accueil de la Mairie est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Une permanence téléphonique sera toutefois assurée pendant toute la durée de l'épidémie pour traiter les demandes urgentes et/ou importantes.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h au 05 55 52 34 05

En fonction de la nature de la demande, vous pourrez être accueilli en mairie, après rendez-vous téléphonique exclusivement.

ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT

La Mairie met à disposition des attestations de déplacement dans les lieux suivants :

- Supérette Vival ;
- Pharmacie Verguet ;
- Bar-tabac « le Caméléon » (village de Clavérolles) ;
- Devant la Mairie, sur le présentoir extérieur.

BESOINS SPÉCIFIQUES

Si vous avez connaissance de problèmes particuliers concernant une personne âgée ou handicapée, n'hésitez pas à appeler la mairie (au 05 55 52 34 05 du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h).

Ou en dehors de ces horaires, contacter Eric BODEAU (06 85 56 44 83) ou Jean-Claude LABESSE (06 86 22 91 15).

SERVICE DE PORTAGE DE COURSES À DOMICILE

A compter du lundi 23 mars 2020, la nouvelle équipe municipale met en place un service gratuit de portage à domicile de courses alimentaires pour une durée indéterminée.

Ce service s'adresse prioritairement aux personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés de déplacement.

Dès aujourd'hui, la municipalité répond à vos demandes. Téléphoner à la mairie au 05 55 52 34 05 (de 9h à 12h et 14h à 18h du lundi au vendredi).

Ou en dehors de ces horaires, contacter Eric BODEAU (06 85 56 44 83) ou Jean-Claude LABESSE (06 86 22 91 15).

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'élection des conseillers municipaux, la séance d'installation et l'élection du Maire auront lieu le vendredi 20 mars à 20h00 à la Salle polyvalente. En raison des mesures de confinement, la séance aura lieu à huis clos. Le public ne pourra donc pas assister à la séance.

Mairie de Saint-Sulpice le-Guérétois

1 rue de la Liberté - 23000 SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS